



# Roissy Hub Courrier

Avril 2014.

## Débloquer les promos !

SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

C'est bouché sur  
le niveau 2.1,  
bordel !!!

Si l'accord RCOM a permis de mettre Roissy Hub aux mêmes niveaux de pyramidages de classifications que les autres PIC, définis en juillet 2006, démultipliant le nombre de promotions pour les agents du Hub, la structure créée mérite aujourd'hui d'être revisitée. Le Siège Courrier refuse pour le moment de ré-ouvrir le dossier de la CDSP de juillet 2006, et pour cause, vu le nombre de fermetures de PIC que l'on pressent ! Mais si Roissy Hub n'est pas menacé, Roissy Hub est fortement impacté par la politique de solidarité en reclassant les personnels des autres centres. L'ancien Directeur de la PIC, après s'être opposé dans un 1<sup>er</sup> temps au reclassement d'agents de Classe 2, s'est plié ensuite aux exigences de solidarité et a ré-ouvert les portes à ces personnels. Problème : ça a généré des « bouchons » pour les promotions des agents du Hub, notamment pour évoluer vers le 2.1.

### Entre solidarité externe au Hub et évolution professionnelle en interne au Hub : Le bon équilibre !

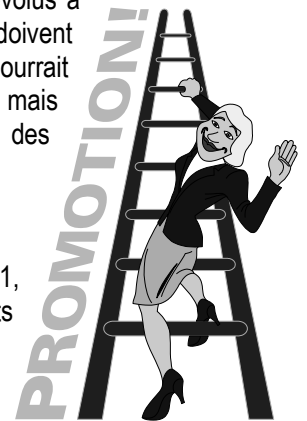
La CFDT ne remet pas en cause les nécessaires offres de postes aux personnes dont les centres et services ferment : nous étions déjà intervenus en 2012, lorsque des stages d'immersion d'agents 2.1 de Lognes se finissaient par « on ne prend pas de classe 2 » en reclassement. Mais entre « rien » et « tout », il y a une marge. Pour satisfaire deux politiques a priori opposées, la solution passe par le bon équilibre entre les deux, mais aussi par la révision des normes sur les pourcentages dévolus à chaque niveau de classification. Les reclassements d'agents des autres sites ne doivent pas empêcher les évolutions attendues par les agents du Hub. Sinon, l'aigreur pourrait prendre le dessus, et le climat social s'en ressentirait fortement ! Equilibres, OK, mais quelles autres solutions avancent la CFDT pour répondre aux attentes des personnels ?

Tu peux  
avancer ?

La CFDT  
revendique la  
révision du %  
des niveaux  
de classifs à  
Roissy Hub, et  
des RAP  
agent de prod  
en 2.1 !

### Agent de production en 2.1 : ça existe !

La CFDT revendique la mise en place de RAP d'agent de production en 2.1, comme il existe dans d'autres PIC. Cette fonction en 2.1 est destinée aux agents 1.2 et 1.3 ne souhaitant pas devenir pilote de production, mais voulant évoluer en classe 2 ! C'est le seul moyen d'offrir une perspective d'évolution aux agents de classe 1, tout en ne pénalisant pas l'organisation RCOM et les reclassements d'agents de classe 2 d'autres sites.



### Fin de l'accord RCOM : Renégociations !

L'arrivée de nouveaux trafics n'est pas un motif pour s'affranchir des normes définies par l'accord RCOM. Le chantier DOM en nuit par exemple, où il y a un 3.1 sur poste de 3.2, avec un 2.3, alors que ce niveau 2.3 était réservé pour soutenir les référents cadres en 3.3. Où encore sur l'internalisation de la sûreté, où deux postes de 2.3 sont proposés, sur lesquels un agent 1.3 est positionné. Continuer ainsi, malgré un nombre de promotions plus avantageux qu'avant, ne peut que générer incompréhension et manque de confiance ! Une pétition est en cours de signature pour débloquer le 2.1. La CFDT exige que l'ensemble de l'organisation, les pyramidages de classifications, ainsi que les process permettant de valider les UC soient renégociés. La promotion, ce n'est pas « le fait du prince », mais bien un sujet au cœur des parcours professionnels en lien avec les compétences acquises ou les potentiels en devenir !



EN 2014 VOTEZ CFDT



AVEC NOUS,  
DONNEZ DE LA VOIX  
À VOTRE VOIX